

**Soutien à différentes actions dans le  
domaine de l'animation économique**

**Rapport n° CP/2011/477**

**Service gestionnaire :**

Service développement économique et touristique - Cellule entreprises et territoires

**Résumé :**

Le présent rapport a pour objet de soumettre à l'approbation de la Commission Permanente du Conseil Général une participation financière à diverses actions menées dans le domaine de l'animation économique.

**1. Carrefour des Formations**

Le Collège Jean Monnet de STRASBOURG organise le « Carrefour des Formations » programmé du 14 au 17 février 2011 au Centre Culturel Marcel Marceau de Strasbourg Neudorf. A cet effet, un Comité de Pilotage a été mis en place avec l'Inspection Académique réunissant 15 établissements scolaires de la Communauté Urbaine de Strasbourg ainsi que plusieurs Centres d'Information et d'Orientation, le Relais-Emploi de la CUS, les services « apprentissage » de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin, du Centre de Formation des Apprentis de l'Industrie Alsace, des Compagnons du Devoir, des Armées et de la SNCF.

Le « Carrefour des Formations » est un forum d'information pour les élèves de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> de la CUS auxquels il s'agit de faire découvrir les formations professionnelles et technologiques du district de STRASBOURG. Cette manifestation permet de réunir les établissements scolaires, leurs CFA, l'Etablissement Régional d'Enseignement Adapté, les établissements privés sous contrat, des organismes présentant des formations en alternance, l'Armée de Terre, l'Office National d'Information sur les Enseignements et les Professions et les CIO.

L'édition 2010 a accueilli 30 exposants (13 établissements scolaires publics et leurs CFA, l'EREA, 3 établissements scolaires privés sous contrat, 7 organismes de formation par alternance, l'Armée de Terre, l'ONISEP et les CIO). 2.791 élèves venant de 34 collèges et 4 lycées s'y sont rendus pour visiter les stands et assister aux séances d'information.

Le budget prévisionnel pour 2011 a été établi avec des dépenses arrêtées à hauteur de 7.968 €, soit au même niveau que l'an passé. Les recettes escomptées s'établissent comme suit :

Région Alsace	2.000,00 €
Département du Bas-Rhin	1.500,00 €
Ville de Strasbourg	500,00 €
Ville de Strasbourg (locations gratuites)	3.968,00 €
Total	7.968,00 €

Le Département est sollicité à hauteur de 1.500 € pour cette manifestation qui depuis 2009 est essentielle pour les élèves car elle est la seule qui leur soit destinée. Un projet est en cours pour l'étoffer à l'avenir. Le même montant a été accordé par le Département en 2010.

## 2. Fond'Action Alsace (subvention 2011)

Depuis 1985, la « Fondation Alsace » s'est fixé pour objectif de faire connaître et récompenser des alsaciens et des alsaciennes, de naissance ou de cœur, qui par leurs initiatives ou leur savoir-faire symbolisent le dynamisme et le rayonnement de notre région en France et à l'étranger.

Depuis le 1<sup>er</sup> février 2007, « Fondation Alsace » est devenue « Fond'Action Alsace » pour se conformer aux nouvelles dispositions législatives concernant les fondations. Cette nouvelle appellation entend marquer encore davantage la volonté de l'association de poursuivre, en profondeur, une action dynamique et forte.

L'activité principale de l'association, présidée depuis 2005 par M. Alain HOWILLER, réside dans l'organisation annuelle de la remise des prix de la fondation (Prix d'Honneur, Prix Entreprise, Prix Guy Ourisson en remplacement du prix spécial du jury, Prix d'Encouragement).

Ceux-ci seront remis lors d'une cérémonie qui se tiendra le 21 octobre à 19 h 30 à la Cité de la Musique et de la Danse de STRASBOURG. Elle sera l'occasion de célébrer le 25<sup>ème</sup> anniversaire de l'association en présence de M. Jean-Marie LEHN, Prix Nobel de Chimie et 1<sup>er</sup> prix d'Honneur de Fondation Alsace en 1986 et Mme Martine KEMPF, chercheuse, inventeur du « Katalavox ».

Outre la remise des prix, l'association gère en interne le contenu de son site internet ([www.fondation-alsace.com](http://www.fondation-alsace.com)) ; elle édite deux fois par an à 2.000 exemplaires la lettre d'information « INF'ALSACE » et a créé le « Réseau des Talents d'Alsace », structure souple de contact, d'entraide, d'échange et de valorisation destinée aux lauréats.

Le budget prévisionnel pour 2011 a été établi en fonction de dépenses s'élevant à environ 120.500 € et équilibré par des recettes attendues identiques à 2010, soit :

Collectivités (CG 67 : 6.000 €, CG 68 : 6 000 €, Région Alsace : 7.500 €)	19.500 €
Partenaires (mécénat privé)	58.000 €
Cotisations	17.000 €
Cérémonie	26.000 €
TOTAL	120.500 €

Le Département aide l'association depuis 2003. En 2008, 2009 et 2010, cette aide a représenté chaque année 6.000 €. Ce même montant a été inscrit au budget primitif pour 2011. La Commission de l'Economie, de l'Emploi et du Tourisme a émis un avis favorable à la reconduction de cette subvention à hauteur de 6 000 €.

## 3. Couveuse d'Activité et d'Entreprises CREACITE – Partenariat 2011-2013

L'association CREACITE, créée en novembre 2003, a pour vocation de porter et animer une couveuse d'activités et d'entreprises sur l'agglomération strasbourgeoise.

L'objectif de la couveuse est de permettre aux « couvés » de bénéficier, durant 36 mois au maximum, d'un accompagnement individuel dans la maturation de leur projet. Le « couvé » bénéficie alors d'un Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise au sein de la couveuse. Son salaire dépendant du chiffre d'affaires qu'il génère. La couveuse quant à elle prélève 10 % de ce chiffre d'affaires au titre de l'encadrement administratif et pédagogique qu'elle assure.

En cas de non réalisation du projet par le « couvé », des solutions adaptées sont mises en œuvre pour permettre un retour à l'emploi du « couvé ».

La couveuse est entrée en phase opérationnelle début 2005 grâce à l'appui financier des collectivités dont le Conseil Général qui avait accordé une aide de 30.000 €.

La couveuse est présidée depuis 2008 par Mme Claire GRIGNON. Suite à sa prise de fonction, une impulsion nouvelle a été donnée à la couveuse afin qu'elle puisse augmenter le nombre d'entrepreneurs à l'essai, mais aussi être labellisée par l'Union des Couveruses.

Pour ce faire, l'association recrute une chargée de mission et une secrétaire-comptable.

Entre 2008 et 2010, la couveuse a accompagné plus d'une centaine d'entrepreneurs à l'essai, débouchant sur la création de 35 entreprises.

Le budget 2011 de l'association est de 147.750 €. Il est couvert à hauteur d'environ un quart par les commissions des entrepreneurs à l'essai.

Afin de consolider l'activité de la couveuse, le Conseil Général a mis en place en 2008 un contrat partenarial sur 3 ans avec CREACITE. Ce contrat portait sur un financement départemental à hauteur de 1.000 € par entrepreneur à l'essai au sein de CREACITE dans la limite d'un montant de 10.000 € par an.

Au regard des résultats positifs obtenus par CREACITE, et de sa volonté d'ouvrir des antennes à SAVERNE, HAGUENAU, MOLSHEIM-MUTZIG, ERSTEIN-SELESTAT à travers des permanences, la Commission de l'Economie, de l'Emploi et du Tourisme, lors de sa réunion du 14 juin 2011, s'est prononcée favorablement pour une reconduction d'un partenariat pluriannuel sur la période 2011-2013 entre la collectivité départementale et CREACITE. Ce nouveau partenariat porterait sur un financement départemental à hauteur de 1.000 € par entrepreneur à l'essai au sein de CREACITE dans la limite d'un montant de 10.000 € par an, soit un engagement départemental maximal de 30.000 € sur la période 2011-2013.

#### **4. Strasbourg Convention Bureau**

##### **a. CONTEXTE**

La Communauté Urbaine de STRASBOURG et la Ville, avec le soutien des professionnels du tourisme, ont été à l'initiative de la création d'un Bureau des Congrès à STRASBOURG qui vise à fédérer les professionnels du tourisme d'affaires : foires et salons, congrès et séminaires sous une même bannière, pour une ambition partagée.

Notre collectivité est membre fondateur de la structure dénommée STRASBOURG Convention Bureau (SCB) et présidée par M. Jacques BIGOT, Président de la C.U.S. L'équipe est composée de quatre collaborateurs. Les objectifs assignés au SCB traduisent l'ambition de ses membres de promouvoir l'image de STRASBOURG et de l'Alsace, dans une logique de marketing territorial, destinée à dynamiser les retombées économiques pour toute la région.

##### **b. ELEMENTS DE BILAN 2010**

SCB prend de l'ampleur au fil des années. Les retombées économiques générées ont connu une hausse significative en 2010 (+ 50 %) : 7.859.384 € en 2010 contre 5.170.048 € en 2009. Le nombre d'adhérents a augmenté entre 2009 et 2010 puisqu'il est passé de 92 à 101. Le reste du Département est mieux irrigué sachant que le nombre d'adhérents hors STRASBOURG est de 27 et concerne des villes comme OBERNAI, MUTZIG, LA PETITE PIERRE, etc...

SCB est un outil qui commence à être connu en tant que facilitateur pour l'organisation d'événements de tourisme d'affaires ; il devient un interlocuteur incontournable pour les organisateurs. En 2010, 250 projets ont été accompagnés (soit une progression de 25 % par rapport à 2009) dont 90 ont été effectivement réalisés et 89 sont en cours de réalisation. 35 projets ont été abandonnés par les organisateurs et 34 projets ont été perdus.

La structure intervient sur des marchés non traités par les ADT ou le CRT notamment à travers des salons spécialisés (5 en 2010) et des workshops en France et à l'étranger.

Quelques chiffres :

- 1.400 listes et plaquettes distribuées
- 11.322 flyers distribués dans les TGV PARIS-STRASBOURG et PARIS-METZ-LUXEMBOURG (1<sup>ère</sup> classe, horaires ciblés, en avril et octobre)
- 23.639 visites sur le site Internet (mystrasbourg.com) soit 67,76 visites/jour
- 105.137 pages vues (4,45 pages/visite)
- 2,26 minutes/visite.

### **c. LE BUDGET 2011**

Le budget 2011 du SCB ressort à 498.864 € (520.784 € en 2010) dont 280.000 € escomptés des collectivités territoriales. La contribution attendue du Conseil Général du Bas-Rhin s'élève à 30.000 € selon le budget prévisionnel suivant :

#### CHARGES

Personnel (4 personnes)	240.000 €
Amortissement	6.800 €
Equipement bureau	1.000 €
Location, équipement, frais administratifs	47.450 €
Outils de promotion	40.200 €
Salons professionnels	134.414 €
Déplacements, marketing, éductours	25.000 €
Impôts et taxes	4.000 €
<b>TOTAL</b>	<b>498.864 €</b>

#### PRODUITS

Subvention CUS	100.000 €
Subvention Ville de STRASBOURG	100.000 €
Région Alsace	50.000 €
<b>Département du Bas-Rhin</b>	<b>30.000 €</b>
Chambre de Commerce et d'Industrie	35.000 €
Chambre de Métiers	5.000 €
Association HRD et Hôtels de chaîne	10.000 €
Groupements (Vitrines de Strasbourg, Civa)	5.500 €
Adhérents	115.364 €
Refacturation et reprise sur provision	43.000 €
<b>TOTAL</b>	<b>498.864 €</b>

Sur ce point, rappelons que pour la première année de fonctionnement (2008), un apport important des collectivités territoriales avait été mis en place (350.000 € dont 75.000 € alloués par le Conseil Général, représentant 2/3 du budget) pour soutenir et consolider la structure, en lien avec la montée en puissance attendue des partenariats privés.

C'est dans cette logique que la contribution départementale a évolué de 75.000 € en 2008 à 50.000 € en 2009 et 30.000 € en 2010 en lien avec les contraintes budgétaires de la collectivité. Un montant provisionnel de 15.000 € est inscrit au budget de notre collectivité pour 2011.

Il conviendra de s'interroger, dans le cadre de l'exercice de révision des politiques publiques, sur la poursuite du soutien départemental à la structure. Compte-tenu du caractère d'aide au démarrage de cette subvention du Conseil Général, il serait cohérent d'y mettre fin à compter de 2012.

La Commission de l'Economie, de l'Emploi et du Tourisme, lors de sa réunion du 14 juin 2011, s'est prononcée favorablement sur l'ensemble des dossiers, objets du présent rapport.

En cas d'accord, les crédits nécessaires seraient imputables sur les enveloppes dont la situation est donnée ci-dessous :

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
17593	65-6574-91	35 000,00 €	23 000,00 €	10 500,00 €
15066	65-6574-90	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €
29160	65-6574-91	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide d'attribuer :*

- 1.500 € au Collège Jean Monnet de Strasbourg au titre de l'organisation du "Carrefour des Métiers" qui s'est déroulé du 14 au 17 février 2011 au Centre Culturel Marcel Marceau de Strasbourg Neudorf ;*
- 6.000 € à l'association "Fond'Action Alsace" au titre de la participation départementale à l'organisation de la Remise des Trophées FOND'ACTION ALSACE 2011 ;*
- 10.000 € à la Couveuse d'Activités et d'Entreprises CREACITE au titre de la participation départementale 2011. En outre, elle approuve la convention financière portant sur la période 2011-2013 à intervenir entre la collectivité départementale et la Couveuse d'Activités et d'Entreprises CREACITE et autorise son Président à signer ladite convention ;*
- 15.000 € en vue du soutien au fonctionnement et aux actions de promotion 2011 de STRASBOURG Convention Bureau. Cette subvention sera versée en totalité dès accord de l'assemblée délibérante, conformément au règlement financier.*

Strasbourg, le 20/06/11

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL